



Inter-Parliamentary Union
For democracy. For everyone.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand-Saconnex
Geneva – Switzerland
www.ipu.org

Déclaration de l'UIP

prononcée par Anders B. Johnsson, Secrétaire-général de l'Union interparlementaire

Manifestation : 8^{ème} session du Groupe de travail ouvert sur les Objectifs de développement durable, Nations Unies, New York

Date : 6 février 2014

Depuis quatorze ans, l'UIP encourage et, dans bien des cas, aide les parlements dans leurs efforts de réalisation des OMD. Au fil des années, nous avons vu les parlements prendre une part plus dynamique dans cette réalisation et nous avons travaillé aux côtés de nombre d'entre eux.

Nous pouvons tirer différents enseignements de cette expérience. Le premier a trait à l'importance de la gouvernance. Quand les institutions d'un Etat ne fonctionnent pas, les citoyens ne bénéficient pas des services auxquels ils ont droit. Un bon développement nécessite une gouvernance démocratique. Un autre enseignement concerne la discrimination et l'état de droit. Les lois discriminatoires constituent, par exemple, un obstacle majeur à l'accès aux soins des personnes vivant avec le VIH/sida. Et vous ne serez pas surpris d'entendre que l'UIP accorde aussi une grande importance à l'égalité entre les sexes et à la pleine participation des femmes à la vie politique et publique.

Au cours des douze derniers mois, nous avons mené de nombreuses consultations auprès des parlements et de leurs membres. Nous les avons tenus informés de l'avancement de vos délibérations. Nous avons organisé des débats. Nous avons sollicité leurs avis et leurs suggestions et nous avons encouragé les parlementaires à débattre dans les parlements du programme de développement durable pour l'après-2015.

Ils veulent que la gouvernance démocratique figure dans le nouveau programme de développement comme objectif en soi : tel est le message essentiel qui nous parvient d'eux. Une écrasante majorité de parlementaires, indépendamment de leur appartenance politique, demandent que le nouveau programme comporte un objectif de ce type.

Ils souhaitent que le nouvel ensemble d'objectifs mette l'accent sur l'individu. Ils estiment que les hommes et les femmes qu'ils représentent au parlement, dont ils s'efforcent de représenter les aspirations, doivent être placés au centre de vos délibérations.

Les parlementaires souhaitent que le nouveau programme de développement épouse les principes fondamentaux de la démocratie qui doivent guider tous les pays du monde, à savoir la participation, la transparence et la reddition de comptes.

Par gouvernance démocratique, ils entendent l'alliance de ces principes et de processus de prise de décision et de mise en œuvre sains et efficaces. Nous parlons ici d'équité, d'égalité d'accès et de pouvoir au sein de nos sociétés, ce qui revient toujours à déterminer *qui* décide de *quoi* pour *qui* et *comment* les décisions sont exécutées et les services rendus.

Ce concept nous oblige à étudier toute une série d'institutions et de processus, ainsi que la façon dont il est possible de les organiser au service du bien commun – par opposition aux seuls intérêts individuels. De ce point de vue, la gouvernance démocratique est aussi une *fin* en soi, et pas uniquement un moyen : il ne s'agit pas d'un luxe mais d'un droit et d'une composante essentielle du bien-être des êtres humains.

Le développement et le progrès humain en général ne se limitent pas à la richesse matérielle, la bonne santé, etc. Les gens ne s'épanouissent véritablement que lorsqu'ils peuvent effectivement participer aux décisions qui les concernent et qui déterminent la qualité de leur vie dans tous ses aspects.

Le Parlement est, bien sûr, une institution clé de la gouvernance démocratique puisqu'il est le lieu où tous les citoyens doivent être représentés et où les décisions gouvernementales doivent être contrôlées pour les besoins de la transparence et de la reddition de comptes. Mais il y a bien sûr beaucoup d'autres institutions telles que les administrations publiques, les cours des comptes, les tribunaux et le système judiciaire dans son ensemble, les médias, les organes de surveillance, etc.

Le nerf de cet appareil est naturellement l'état de droit, l'idée qu'au bout du compte personne, aucune institution n'est au-dessus de la loi, que nous sommes égaux devant la loi et que nous devons tous avoir la possibilité de recourir à la loi pour défendre nos droits.

En tant que fin, comme en tant que moyen, il faut que la gouvernance démocratique inspire l'ensemble du cadre des objectifs de développement durable (ODD). Quasiment toutes les questions de développement durable, depuis l'éradication de la pauvreté jusqu'au changement climatique, incluent une dimension de gouvernance démocratique.

Parce que la gouvernance démocratique fait défaut, d'une manière ou d'une autre, presque partout (et pas uniquement dans les pays en développement), il semble tout à fait justifié de lui consacrer un objectif à part entière.

Pour simplifier, je retiendrai trois grandes raisons qui font qu'à ce stade, nous avons grand besoin d'un objectif entièrement dédié à la gouvernance démocratique – et d'une certaine façon ces raisons sont liées entre elles.

La première, qui est aussi la plus évidente, c'est la volonté des gens ! En effet, ces dernières années, les manifestations publiques ont été suffisamment nombreuses aux quatre coins de la planète pour montrer que les gens veulent avoir voix au chapitre et aspirent clairement à plus de démocratie. L'enquête mondiale My World en donne aussi une indication manifeste puisque la nécessité d'avoir « un gouvernement honnête et réactif » est systématiquement classée parmi les

grandes priorités. Et dans nos propres enquêtes auprès des parlementaires, cette préoccupation obtient un score de plus de 80 %.

Nous constatons dans le monde la montée d'un sentiment de malaise. Rien n'explique mieux ce phénomène que l'augmentation spectaculaire des inégalités un peu partout. L'inégalité n'est pas une simple fatalité économique; il s'agit clairement d'un problème politique, en lien avec des décisions prises au bénéfice des intérêts d'un petit nombre par un petit nombre d'individus. Naturellement, plus les gens se sentent exclus et moins ils s'intéressent à leurs propres institutions, et le cercle vicieux de l'exclusion se renferme sur eux.

Un objectif entièrement dédié à la gouvernance démocratique signifierait au monde entier l'intérêt véritablement accordé à ce point, plus qu'une « intégration » généralisée à tous les ODD.

Le second argument en faveur d'un objectif indépendant est qu'il s'agit d'un domaine très complexe, qui englobe de multiples institutions et processus, et pas uniquement au niveau national. Pour que la question de la gouvernance démocratique ait un véritable impact transformationnel, il est nécessaire de couvrir une certaine *masse critique* de questions, ce qu'une intégration dans les autres objectifs a peu de chance de permettre. Aucun objectif ne peut être absolument exhaustif; il faudra donc procéder à une sélection et un dosage attentifs des différents éléments pour obtenir un effet synergique qui puisse réellement faire une différence dans tous les pays. On pourrait, par exemple, imaginer un objectif intitulé « *prise de décision transparente et inclusive* » permettant aussi d'établir un continuum entre les processus aux niveaux national et mondial.

Au niveau national, il faudra également que les questions de représentation, de transparence et de reddition des comptes soient traitées comme un ensemble cohérent. Un objectif qui viserait une amélioration de la représentation dans le processus décisionnaire sans couvrir les aspects de reddition des comptes et de transparence n'aurait, en effet, pas beaucoup de sens. De même, l'objectif devrait bien sûr aussi concerner l'ensemble des processus et institutions clés. Bref, pour dire les choses clairement, l'objectif que nous appelons de nos vœux n'est pas polarisé sur le seul parlement, aussi important que celui-ci puisse être.

Enfin, et c'est peut-être le point le plus important, le troisième argument en faveur d'un objectif indépendant découle de l'idée que j'ai défendue plus haut de la gouvernance démocratique comme une fin en soi, une dimension du bien-être, et une question de droits de l'homme. Ceux-ci appartiennent à chacun d'entre nous du simple fait que nous existons. Ils ont été codifiés dans le droit international et les gouvernements ont l'obligation de les appliquer au niveau national.

Si la gouvernance démocratique n'était qu'un outil, l'idée de l'intégrer à chacun des objectifs serait concevable. Cette solution n'est cependant pas envisageable pour un domaine qui a une existence propre et auquel est attaché tout un éventail de droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels.

Est-il possible d'avoir un objectif de gouvernance démocratique ? Nous affirmons que oui. Dans les faits, cela se fait déjà. Des parlements et beaucoup d'autres institutions d'Etat ont déjà un objectif de gouvernance démocratique dans de nombreux pays. Ils ont défini des sous-objectifs et établis des indicateurs de progression. C'est ce que nous avons également fait à l'UIP, sur la base du travail réalisé dans plusieurs parlements du monde.

Naturellement, comme on nous le rappelle souvent, il n'existe pas de modèle unique. Mais on peut en dire autant de tous les autres objectifs. Les contextes nationaux sont tous différents et certains pays qui sont plus avancés que d'autres sur certains points, sont en retard sur d'autres. Il faudra simplement appliquer la même souplesse de conception à l'objectif universel de gouvernance démocratique.

Je conclurai en affirmant, avec autant d'insistance que possible, que si la volonté politique est au rendez-vous, il est certainement possible de prévoir un objectif de gouvernance démocratique qui présente un intérêt et puisse être appliqué dans tous les pays du monde.